



DEGOUDRONEX

DÉGOUDRONNANT ÉMULSIONNABLE
FORMULATION GARANTIE SANS TOLUÈNE, XYLÈNE, NI SOLVANTS CHLORÉS

CONDITIONNEMENT : 25L - 200L - 1000L

FT 11-15/ REVISION 0/ TRAITEMENT DU BITUME

CARACTÉRISTIQUES

État physique : Liquide limpide
Couleur : Incolore
Odeur : Solvant aromatique
Masse volumique à 20°C : 0,87 g/cm³
Point éclair (vase clos) : 47°C
Point d'auto-inflammation : > 230°C
Indice Kauri-butanol (KB) : 215
Tension de surface : 27 dynes/cm

MODE D'EMPLOI

Suivant l'état de votre support et la fréquence de vos interventions, **DEGOUDRONEX** s'utilise pur ou dilué de 20% à 50% en volume dans du gasoil ou du kérosène. Suivant les méthodes ci-dessous :

En pulvérisation : Pulvériser **DEGOUDRONEX** de bas en haut ; laisser agir par contact quelques minutes puis rincer abondamment à l'eau claire sous pression 70 à 100 bars.

Au trempé : Dans le cas de matériels particulièrement encrassés, immerger les pièces à nettoyer, laisser agir de quelques minutes à quelques heures suivant le degré d'encrassement, puis rincer à l'eau.

Par brossage : Appliquer à l'aide d'un balai ou d'un pinceau imbibé de **DEGOUDRONEX**, laisser agir et rincer à l'eau.

Remarque : Pour un résultat optimal, effectuer un rinçage à l'aide d'un matériel haute pression de préférence eau chaude.

STOCKAGE

Stocker debout et bien fermé en emballage d'origine dans des locaux tempérés et ventilés, à l'écart de toute flamme, source d'étincelles ou de chaleur.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales de la fiche de données de sécurité. S23 : Ne pas respirer les vapeurs. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37 : Porter des gants appropriés. S62 : En cas d'ingestion ne peut pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R20 : Nocif par inhalation. R10 : Inflammable. R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Étiquettes : Xn Nocif, N : Dangereux pour l'environnement, F : Inflammable .Transport : Classe 3. Polluant marin P.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu du fort pouvoir solvant de **DEGOUDRONEX** il est préférable de réaliser un essai sur les matériaux sensibles ou de résistances aux solvants méconnus tels que les certains élastomères, les plastiques, les peintures. En cas de doute sur l'opération à réaliser, il est préférable de contacter la société **SOPAM Industrie**®.

UTILISATION

DEGOUDRONEX est un puissant solvant émulsionnable spécialement élaboré pour toutes les opérations de décapage des produits bitumineux.

DEGOUDRONEX est le substitut de premier choix aux formules traditionnelles contenant du xylène, du toluène ou des solvants chlorés. Il allie l'efficacité à la sécurité des utilisateurs.

DEGOUDRONEX possède un excellent pouvoir solvant ce qui lui permet de pénétrer rapidement et en profondeur les souillures bitumineuses les plus tenaces telles que : bitumes, goudrons, asphaltes sur les supports tels que : ciment, brique, surfaces métalliques, certaines matières plastiques et élastomères.

Grâce à la synergie appropriée de ces constituants, **DEGOUDRONEX** est actif à toutes températures et convient également pour l'élimination des hydrocarbures lourds, des résidus de combustion, des huiles et graisses minérales, des produits de protection temporaire huileux ou cireux, des dérivés siliconés.

La forme émulsionnable de **DEGOUDRONEX** permet de l'éliminer rapidement à l'eau, ce qui entraîne une réduction importante des coûts de main-d'oeuvre.

DEGOUDRONEX trouve sa parfaite utilisation quand il s'agit d'intervenir pour la remise à niveau des finisseurs, outils, carrosseries automobiles, etc.

DEGOUDRONEX s'utilise en particulier dans les secteurs tels que : Sociétés de pose de revêtements routiers, centrales d'enrobage, entreprises de travaux publics, D.D.E., transports pétroliers, garages, stations-service, chaufferies, etc.

LÉGISLATION

Biodégradabilité : Les agents de surface contenus dans la préparation de **DEGOUDRONEX** sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis dans le règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

